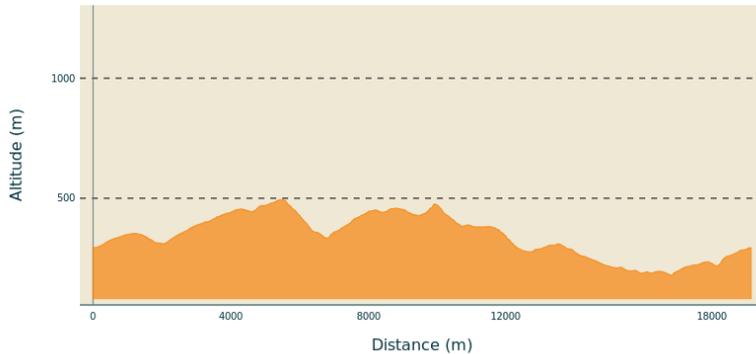


# Circuit VTT : Tour du Roubreau

Val de Ligne - MONTRÉAL

## Profil altimétrique



Altitude min 180 m Altitude max 494 m

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 45

Longueur : 19.1 km

Dénivelé positif : 626 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Lac - Rivière - Cascade, Patrimoine historique et religieux

## Itinéraire

**Départ** : Parking du cimetière, Montréal

**Arrivée** : Parking du cimetière, Montréal

**Balisage** :  GRP  PR  VTT Circuit local

Communes : 1. MONTRÉAL 2. SANILHAC 3. JOANNAS 4. CHASSIERS 5. LARGENTIÈRE

Depuis le parking du cimetière de Montréal, empruntez la route principale en direction de Sanilhac sur 200 mètres. À 4,28 km, prenez le chemin à droite après la croix (balisage jaune et blanc, sans panneau "Sanilhac").

À 5,38 km, tournez à droite à l'intersection (flèche jaune et blanc, sans panneau ni croix). Continuez jusqu'au pont à 6,14 km, puis prenez la route à gauche sur 100 mètres avant de suivre le chemin balisé à gauche. À 6,37 km, suivez la route jusqu'à 6,57 km, où vous arrivez au hameau de Chéron. Prenez tout droit.

À 6,86 km, longez les vignes avant de tourner à droite. Suivez le balisage jaune et blanc en direction du Blachis. Au lieu-dit le Blachis, prenez le chemin à gauche et continuez jusqu'à Haut-Laval à 8 km.

Prenez ensuite la direction de la Tour de Brison (balisage jaune et rouge). À 8,34 km, longez l'hôtel « La Bastide de Sanilhac » et prenez l'impasse Pouchonnet à droite à 8,66 km.

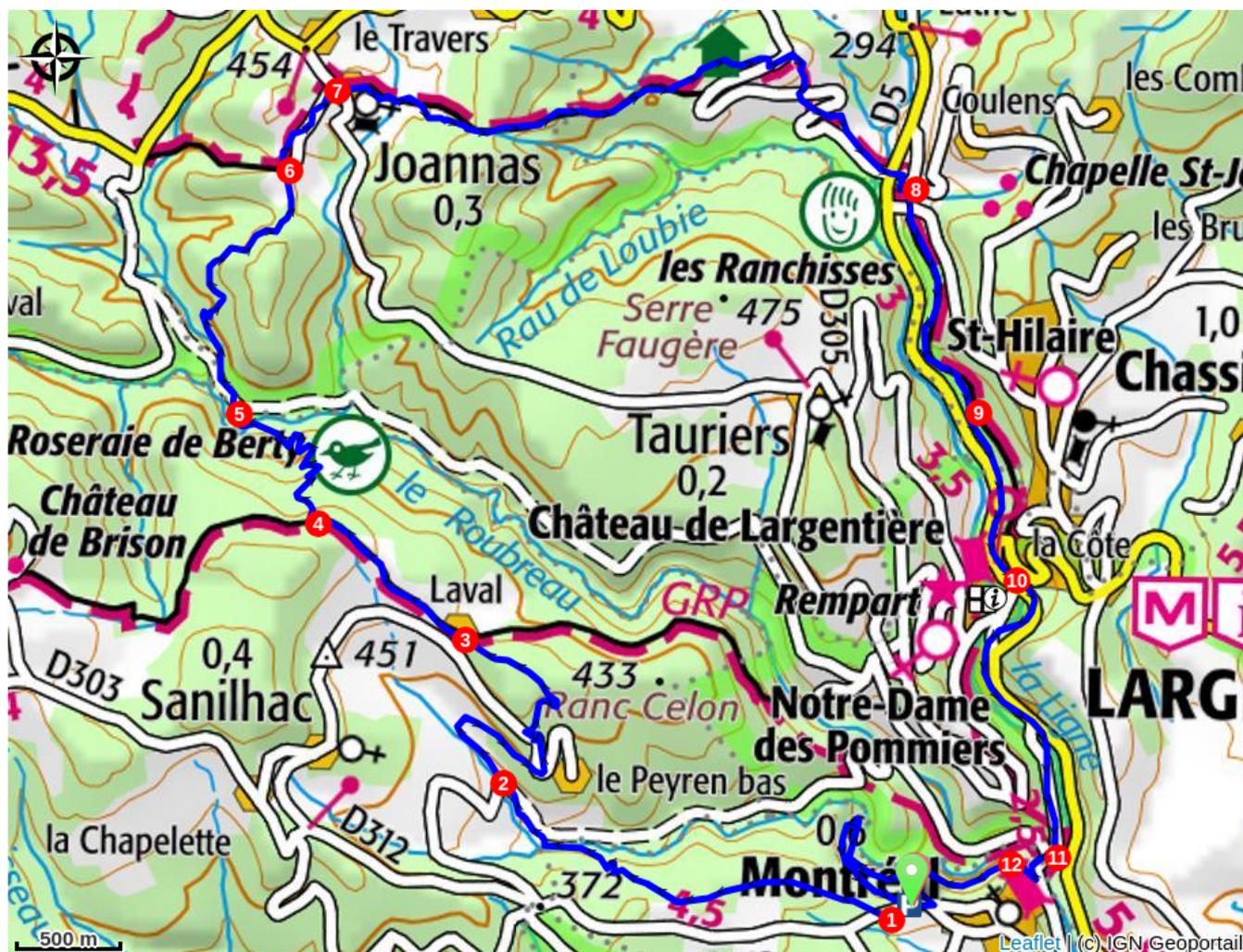
Au Pouchonnet (9 km), quittez le balisage jaune et rouge et prenez à droite en direction de Joannas/Le Plançon. Descendez avec prudence cette portion technique. À 10,39 km, traversez la rivière du Roubreau et remontez vers Le Plançon (80 mètres de portage). Prenez la route en direction de Joannas à 10,60 km, puis, après un court portage, descendez la route vers Chassagnoles (12 km).

À 12,35 km, à Chassagnoles, reprenez à gauche le deuxième chemin balisé jaune et rouge en direction de Joannas. Traversez le village de Joannas (13 km) et poursuivez sur le chemin balisé rouge et jaune. Après 200 mètres de portage avant la croix, continuez en suivant le balisage.

À 16 km, descendez jusqu'au camping des Ranchisses. Traversez la D5, puis suivez le balisage jaune et rouge jusqu'à Largentière. Continuez sur la D5 jusqu'au feu rouge. Prenez à droite en direction de la caserne des pompiers et suivez l'ancienne voie de chemin de fer jusqu'au lieu-dit Baille.

Depuis Baille, suivez le chemin des Côtes, qui vous ramène au parking du cimetière de Montréal, point de départ.

Arrivée : Cimetière de Montréal (19 km). 📍♂



### **i** VTT

Purement chemins impraticables sans VTT (pas de distance minimale ou maximale)

### **Comment venir ?**

#### **Accès routier**

En venant de la D5, suivre Montréal. Traversez le village puis continuez jusqu'au cimetière sur votre droite.

#### **Parking conseillé**

Cimetière de Montréal

### **i** Lieux de renseignement

#### **Office de tourisme du Val de Ligne**

[tourisme@cc-valdeligne.fr](mailto:tourisme@cc-valdeligne.fr)

Tel : 04 75 89 33 30

<http://www.tourisme-valdeligne.fr>